

## **Le gouvernement félicite SM le Roi et le peuple marocain pour le "succès sans précédent" de la consultation référendaire"**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Administrateur

Publié le : 04-07-2011 23:53:43

### **Le gouvernement a exprimé lundi ses félicitations à SM le Roi Mohammed VI et au peuple marocain pour le succès "sans précédent" de la consultation référendaire de vendredi.**

"Le gouvernement est heureux de présenter les chaleureuses et sincères félicitations à SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, artisan des chantiers de réforme et du développement multiformes et à l'ensemble de Son peuple fidèle pour le succès sans précédent de la consultation référendaire qui consolide le processus des réformes institutionnelles dans son ensemble", a souligné le Premier ministre, M. Abbas El Fassi à l'ouverture des travaux du conseil de gouvernement consacrés aux résultats du référendum constitutionnel.

Ce succès renforce le processus des réformes institutionnelles dans son ensemble menées par SM le Roi Mohammed VI depuis son intronisation, parallèlement aux grands chantiers et projets de développement économique, social et culturel, a ajouté M. El Fassi.

"Ces avancées ont enrichi le bilan des actions réalisées sous l'ère glorieuse de SM le Roi sur tous les plans et consolidé le processus de changement et de développement mené, avec pas fermes, sagesse et haute appréciation des exigences de développement économique et politique pour propulser notre pays au rang des pays développés et démocratiques", a ajouté le Premier ministre.

M. El Fassi a relevé avec fierté la confiance absolue des différentes franges de la société marocaine, notamment les jeunes et les femmes, en les hautes directives de SM le Roi et le sens élevé de patriotisme dont les Marocains ont fait montre à travers leur forte affluence aux urnes, traduite par un taux de participation de 73,46%.

Le plébiscite du Oui, avec 98,5% des suffrages, est "logique et honorable et traduit la confiance des Marocains en leur Roi ", a-t-il dit, ajoutant que chaque votant par Oui a trouvé dans le projet de nouvelle constitution une réponse satisfaisante à ses ambitions.

Et de poursuivre que les citoyens et observateurs ont relevé la neutralité observée par les pouvoirs publics depuis le lancement de la campagne référendaire jusqu'à l'annonce des résultats, saluant l'abnégation et l'effort déployé par le ministère de l'Intérieur pour faire réussir cette consultation référendaire.

Ainsi, a dit M. El Fassi, le Roi et le peuple marocain auront réalisé un renouveau qui consacre la symbiose entre le trône et le peuple, renforce l'Etat des institutions, ouvre les portes de l'espoir devant les générations futures.

Le Premier ministre a également rappelé les principales étapes qui ont précédé le référendum du 1er juillet, à commencer par le discours royal du 9 mars qui a constitué "un événement historique par

excellence et tracé les contours d'une révolution constitutionnelle en douceur à l'initiative de SM le Roi".

Il a également rappelé que SM le Roi a invité les partis et centrales syndicales et autres sensibilités de la société civile à faire preuve de créativité et d'ingéniosité en formulant leurs propositions pour le projet de constitution.

Ceci dans le but de faire en sorte que le projet de constitution puisse confirmer les constantes de la nation, renforcer les institutions constitutionnelles, les droits de l'opposition, les droits de l'Homme, les attributions de la cour constitutionnelle, garantir l'indépendance de la justice, la moralisation de la vie publique, préserver l'identité marocaine et accorder à la femme la place qui lui échoit et offrir aux jeunes et à l'action associative un espace de dialogue fructueux.

Le Premier ministre a mis en exergue la contribution démocratique de tous ce qui a permis, grâce à l'approche participative, d'élaborer une nouvelle Constitution qui se distingue par trois caractéristiques majeures tant au niveau de la méthodologie de son élaboration, qu'aux plans de la forme et du contenu comme l'a souligné SM le Roi, ce qui a été de bonne augure pour une nouvelle ère du Maroc moderne, unifié, démocratique et solidaire.

Le gouvernement a accueilli avec satisfaction et fierté l'enthousiasme populaire ayant marqué la campagne référendaire dans un climat de sérénité et de discipline, ainsi que le comportement civilisationnel responsable des partis politiques et des centrales syndicales de différents courants à la fois de la majorité et de l'opposition qui ont adhéré d'une manière quasi-unanime et positive à ce projet de Constitution, a ajouté M. El Fassi.

Le gouvernement a également enregistré avec autant de fierté le professionnalisme et l'esprit de responsabilité avec lequel les médias publics nationaux, partisans et indépendants, ont accompagné la campagne référendaire, a-t-il souligné, rappelant que la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) a indiqué que les médias audiovisuels publics et privés ont diffusé quelque 1392 programmes sur le référendum constitutionnel, soit 120 heures et demi, réparties entre les journaux, les magazines et les émissions spéciales.

Le Premier ministre a affirmé que les médias nationaux ont été également ouverts à ceux qui s'opposaient au projet de Constitution pour exposer leurs vues et les défendre à la télévision et sur les ondes de la radio, outre leur droits à tenir des rassemblements publics, ce qui constitue une première au niveau régional.

Les partis politiques ont contribué à cette entreprise et fait preuve d'une véritable capacité d'encadrement, de communication et de mobilisation des populations dans le cadre de l'accomplissement du devoir national et en réponse à l'appel de SM le Roi Mohammed VI dans Son discours du 17 juin, a poursuivi M. El Fassi.

Il a mis l'accent sur l'intérêt particulier accordé par l'opinion publique internationale agissante aux étapes d'élaboration de ce projet national historique qui intervient à l'initiative du Souverain et qui a été salué par plusieurs chefs d'Etat et sur le plan international, notamment l'union européenne, les cinq Etats membres permanents du conseil de sécurité, l'Afrique, le secrétaire général de l'ONU et la ligue des Etats arabes.

MAPF